

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 14 novembre 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-118**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 14 novembre 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 28 octobre 2022.

Point de l'ordre du jour :

5.5. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer un marché public

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu les délibérations n°2021-78 du conseil d'administration du 27 septembre 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université (délibération susvisée) pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir au président de l'université. La signature du président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution du marché public mentionné en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	29
Majorité absolue requise :	15
Abstentions :	0
Votes exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	0

Pièce jointe :

- descriptif du marché concerné par la délégation.

Fait à Tours,

CA du 14 Novembre 2022

**FABRICATION DES BANQUES CELLULAIRES ET PRODUCTION D'UN LOT
TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT D'UN VACCIN
NASAL CONTRE LA COVID-19 AU SEIN DE L'UMR ISP DE L'UNIVERSITE DE TOURS**

Ce marché a pour objet la fabrication des banques cellulaires (MCB et WCB), la production d'un lot technique pour les études de toxicité et l'anticipation des commandes critiques pour la production du lot GMP protéines dans le cadre d'un projet de développement d'un vaccin nasal contre la COVID-19 au sein de l'UMR ISP de l'Université de Tours.

La fabrication et la production sont réalisés à partir de la lignée cellulaire développée par l'entreprise GTP dans le cadre du marché n°2102110 pour lequel le Conseil d'Administration de l'Université de Tours a donné procuration au Président pour le signer le 15 mars 2022 (décision n° 2022-30).

Le montant du marché est de 649 900 € HT.

Le marché n'est pas découpé en lots ni en tranches optionnelles.

Le marché sera conclu avec l'entreprise SAS GTP TECHNOLOGY.